

**PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS PRISES LORS
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 07 AVRIL 2025**

Date de convocation : 02 avril 2025

Date d'affichage : 02 avril 2025

Membres en exercice : 23

Présents : Mme SELLEM Lucie, M GAUDART Franck, Mme BOISSEAU-BRETECHER Cécile, M. DE ALMEIDA José, Mme IVART DUCHEMIN Cécile, M. HADJ-SAAFI Yann, M. DUVERNEUIL Jean-Jacques, Mme GANDON Nathalie, M. BERVEILLER Daniel, Mme PLISSON Annie-Claude, M MARCHAND Stéphane, Mme CHAPERON SOREL Isabelle, M. DUMONT Pascal, Mme DE BARROS PEREIRA Ilda, Mr MASURE Frédéric, Mme DORIZON LECOCQ Véronique, M. BIZEBARD Thierry, Mme Sylvie DOSME, Mr CANVA Andrew, Mme BAZOGE Liliane,

Absents excusés : Excusé(s) ayant donné procuration : Mme GUYOT-FISCHER Evelyne à Mme BOISSEAU-BRETECHER Cécile, Mme CUCINIELLO Jessica à Mme SELLEM Lucie

Absent(s) : M. MARTINS Pedro,

Nombre de votants : 22

L'an deux mille vingt-cinq, le 07 avril à 20 : 30, le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Mme Lucie SELLEM, Maire,

Secrétaire : A été nommé secrétaire : Frédéric MASURE

Approbation du PV du 17 mars 2025 : **21 voix pour**

Délibération n°25-012 Sur proposition de Monsieur Franck GAUDART, Maire-adjoint délégué aux finances, à l'urbanisme et au patrimoine, Le Conseil municipal, prend acte de l'état annuel des indemnités perçues par les élus

Arrivée de Stéphane MARCHAND à 20H43

Délibération n°25-013 Sur proposition de Monsieur Franck GAUDART, Maire-adjoint délégué aux finances, à l'urbanisme et au patrimoine, Le Conseil municipal, par **20 voix POUR**, Arrête le Compte Financier Unique de l'exercice 2024

Délibération n°25-014 Sur proposition de Monsieur Franck GAUDART, Maire-adjoint délégué aux finances, à l'urbanisme et au patrimoine, Le Conseil municipal, par **22 voix POUR**, affecte les résultats de l'exercice 2024 à l'exercice 2025

Délibération n°25-015 Sur proposition de Monsieur Franck GAUDART, Maire-adjoint délégué aux finances, à l'urbanisme et au patrimoine, Le Conseil municipal, par **22 voix POUR**, vote les taux d'imposition pour 2025 **Mr BIZEBARD** indique que les remarques de l'an dernier concernant l'augmentation des impôts en 2023 restent les mêmes pour cette année.

Délibération n°25-016 Sur proposition de Monsieur Franck GAUDART, Maire-adjoint délégué aux finances, à l'urbanisme et au patrimoine, Le Conseil municipal, par **18 voix POUR**, **4 abstentions (BIZEBARD, DOSME, CANVA, BAZOGE)**, vote le budget primitif 2025

Les élus de l'opposition s'abstiennent sur ce budget.

Mme BAZOGE indique : « Je suis en désaccord avec le projet de rénovation totale de la salle du Conseil pour un montant estimé de 20 000€ "afin qu'elle soit belle et digne de nous lorsque nous recevons du monde, en particulier lors des mariages". Ce alors que nous en appelons largement aux subventions pour nos projets essentiels, que la salle est loin d'être délabrée et que beaucoup, beaucoup de Gometziens ne peuvent s'offrir les moindres travaux chez eux. »

Mme SELLEM répond que la somme des 20 000 € pour cette salle est largement justifiée, ne serait-ce que par rapport au passage des lumières en LED qui représente déjà une bonne partie de la dépense, ainsi que des peintures à reprendre en lien avec des infiltrations d'eau.

Sujet : garanties données pour les emprunts bailleurs sociaux

Mme DOSME indique que le montant garanti par la commune en faveur de la CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS n'est pas encore inscrit dans sa totalité, en particulier les prêts à échéance 80 ans soit échéance 2105 ne sont pas répertoriés ; **Mme DOSME** s'étonne que certains prêts n'apparaissent pas encore dans le récapitulatif BANQUE DES TERRITOIRES adressé à la mairie.

Délibération n°25-017 Sur proposition de Madame Cécile DUCHEMIN, Maire Adjointe à la vie associative et à la communication, Le Conseil municipal, par **22 voix POUR**, vote les subventions aux associations pour 2025

Délibération n°25-018 Sur proposition de Madame Lucie SELLEM, Maire, Le Conseil municipal, par **22 voix POUR**, autorise le Maire à signer la convention de partenariat entre la Poste et la commune concernant l'organisation de l'Agence Postale Communale

Délibération n°25-019 Sur proposition de Monsieur Yann HADJ-SAAD, Maire Adjoint au Cadre de vie, Action environnementale, Cours d'eau et Zones humides, Le Conseil municipal prend acte du rapport 2023 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable

Délibération n°25-020 Sur proposition de Monsieur Pascal DUMONT, conseiller municipal délégué aux eaux pluviales et urbaines, assainissement, Le Conseil municipal prend acte du rapport 2023 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif

Délibération n°25-021 Sur proposition de Madame Lucie SELLEM, Maire, Le Conseil municipal, par **22 voix POUR**, approuve le plan de formation des élus pour l'année 2025

Le conseil est clos à 21H55

Questions diverses

La séance est levée à 21H58

Le compte rendu de la séance a été affiché le 09 avril 2025 dans les vitrines devant la mairie, en exécution de l'article L 2121-25 du code général des collectivités territoriales.

A Gometz le Châtel, le 07 avril 2025

Le Maire,
Lucie SELLEM.

